

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

PUBLIE LE

30 MARS 2007

SÉANCE DU 27 MARS À 20 HEURES 30

L'An Deux Mille Sept, le 27 mars 2007

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 27 Mars 2007 à 20 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Madame Christine DEVOISINS

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES, Geneviève PARMENTIER, Jean SICARD, Pierre COSTES, Jean-Louis MATHIEU, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Michel ANDRAL, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Félix TORRÈS, Michel MIENVILLE, Jean-Pierre BOUCLY, Marcel COULIOU, Jean-Marie GARCIA, Jacques LASSERRE, Michel MALATERRE-FOURÈS, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Viviane COMBES, Serge NEAU, Michel ALBINET

Membres suppléants votants : Messieurs Patrice MANGIONE, André BAUP, Josian VAYRE,

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs Jacques HUC, Christian MALGOUYRES, Georges LACOMBE, Nicole CABASSOT, Doris HUCHEDÉ, Claude RAMON, Elisabeth LARAUD, Éliane CARLES, Christiane SÉGURA, Jean-Philippe ROQUES

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Laure SUDRE, Olivier BRAULT, Louis BARRET, Dominique BILLET, Christian BONZI, Michel FRANQUES, Max AMIEL, Guy BORIES, Gérard POUJADE (Pouvoir à Monsieur Patrice MANGIONE), Michel TRÉBOSC,

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Laurence PUJOL, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Jean CAYRÉ, Barbara DESVALS-BARBÉY, Gisèle DEDIEU, Frédéric ESQUEVIN, Josette BÈS, Josette BOUIN, Élisabeth BOISARD, Nicole ENGEL, Valérie ROMAIN, Bérengère MAUZY, Bruno CRUSEL, Pierre GUIRAUD, Gérard FABRE, Louis RAUCOULES, Patrick TRANIER, Jean-Claude RAFFANEL, Gérard SOULOMIAC, Anne-Marie ROSÉ, Joëlle FRANQUES, Francis MARCHAND, Francis CANOVAS, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU,

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 42

Votants (titulaires, suppléants votants, représentés) : 31

**N° 1 - 13 / 2007 : TRAVAUX DE DÉLESTAGE DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT
DE LA VILLE D'ALBI PAR UNE RESTRUCTURATION DE
SECTEUR DU PONT NEUF**

Pilote : Assainissement

Autres services concernés : Direction Générales des Services,
Affaires Juridiques et Marchés Publics
Finances et Budget

Monsieur Jean-Claude De LAPANOUSE, rapporteur,

Le raccordement des eaux usées des communes d'Arthès, Lescure et Saint-Juéry, d'une part, et du Séquestre et de Puygouzon, d'autre part, au réseau d'assainissement de la ville d'Albi nécessite des aménagements et un renforcement sur certains tronçons de celui-ci.

Par délibération du 29 novembre 2005, le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a décidé de missionner un maître d'œuvre chargé :

- d'examiner dans quelle mesure le raccordement des communes d'Arthès, Lescure, Saint-Juéry, le Séquestre et de Puygouzon est possible en l'état et quels aménagements du réseau de la ville d'Albi seraient nécessaires (hors amélioration du secteur du Bondidou),
- de mettre au point le projet détaillé de cette opération et d'en suivre la réalisation.

En date du 10 septembre 2006, le bureau d'études POYRY a été désigné pour réaliser les études de maîtrise d'œuvre de l'opération en question.

Les dossiers d'études préalables puis de projet, remis à la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois en décembre 2006 et février 2007, ont conduit au choix du scénario qui suit.

Les travaux consisteront en la réalisation :

- d'un premier tronçon AB de doublement du réseau actuel, du carrefour de l'Europe jusqu'à la rocade sur 900 ml, à profondeur moyenne de 2,06 m, diamètre de canalisation 400 mm.
- d'un deuxième tronçon BC par fonçage sous rocade, en fonte 400 mm de diamètre sur 50 ml, dans un fourreau acier de diamètre 800mm.
- d'un troisième tronçon de doublement du réseau CD, de la rue des Trois Tarn jusqu'au bas de la rue de la Mouline sur 1150 ml, à profondeur moyenne de 3,80 m, diamètre de canalisation 400 mm avec réfection de surface sur demi-chaussée avec structure lourde et enrobés.

Le marché sera décomposé en 2 lots :

	Désignation	Enveloppe prévisionnelle	Type de procédure
Lot 1	Réseau d'assainissement eaux usées (tronçons AB et CD)	1 109 897,00	appel d'offres ouvert
Lot 2	Fonçage sous rocade (tronçon BC)	92 418,00	appel d'offres ouvert

Le montant prévisionnel total est de 1 202 315 € HT.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le code des marchés publics,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

☞ **OPTE** pour la réalisation des travaux de réseau d'assainissement structurant permettant de finaliser l'amenée de l'ensemble des effluents d'Arthès au réseau d'assainissement de la commune d'Albi, par un renforcement du réseau communal sous forme d'un doublement.

☞ **APPROUVE LE PRINCIPE** de lancer une consultation des entreprises pour les travaux en 2 lots sur appel d'offres ouvert sur la base d'une dépense prévisionnelle totale de 1 202 315 € HT.

☞ **AUTORISE Monsieur le Président** à signer les marchés avec les entreprises retenues, sur avis de la commission d'appel d'offres réunie à cet effet

☞ **AUTORISE Monsieur le Président** à effectuer toutes les démarches administratives inhérentes à ces marchés de travaux, notamment les demandes éventuelles d'autorisation de passage en terrain privé et à lancer toutes les consultations supplémentaires nécessaires (coordination de sécurité, études géotechniques, essais de réception, études complémentaires éventuelles,...)

☞ **AUTORISE Monsieur le Président** à effectuer les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil Général du Tarn

☞ **DIT QUE** les crédits nécessaires sont prévus au budget annexe Assainissement collectif de l'exercice en cours.



Pour extrait conforme,

Fait le 27 Mars 2007, PUBLIE LE

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE